

N°84

SEPTEMBRE -  
OCTOBRE 2021

[www.village-justice.com](http://www.village-justice.com)

# Le Journal du Management

*juridique et réglementaire d'entreprises*

NTIC, PROPRIÉTÉ  
INTELLECTUELLE,  
RGPD, PRESSE

INTERVIEW

---

NOMINATIONS

---

NOUVEAUX  
CABINETS

---

COMPLIANCE

---

ASSURANCES  
RISQUES

---

RECOURVEMENT

---



## Les experts en droit de la Presse :

### **BASILE ADER** (*August et Debouzy*)

Intervient dans tous les types de contentieux pénaux, civils ou commerciaux, qui touchent au pénal des affaires, au droit des médias, au droit du marché de l'art et à la propriété intellectuelle.

### **JEAN AITTOUARES** (*OX Avocats*)

Plutôt droit d'auteur, traite de diffamation, injure, droit à l'image et statut social des journalistes sont autant de droits d'exception qui font la spécificité du secteur de la presse.

### **JULIEN AYOUB**

Membre du réseau Provence Avocats, vous assiste et vous conseille en droit de la presse concernant l'élaboration et la rédaction de vos droits de réponse mais également en diffamation devant les Juridictions civiles et pénales.

### **NICOLAS BÉNOIT** (*Lussan / Société d'Avocats*)

Incontournable en droit de la Presse et expert en e-réputation, il maîtrise toutes les facettes du droit de la communication et du numérique. Depuis 20 ans, il défend ses clients avec rigueur, créativité et pugnacité. Il est secrétaire général de l'Association des Avocats Praticiens du droit de la Presse.

### **CHRISTOPHE BIGOT** (*Bauer Bigot Associés*)

Défend des groupes de presse et d'édition de premier plan (Le Monde, le Figaro, Télérama...), des acteurs majeurs de l'internet, ainsi que des sociétés ou personnalités mises en cause dans les médias ou sur les réseaux sociaux.

### **AURÉLIE BRÉGOU** (*DDG*)

A développé une forte pratique en matière de droit de la communication et des médias (Internet, TV, presse) et en droit des nouvelles technologies.

### **LUC BROSSOLET** (*ABAVOCATS*)

Intervient depuis plus de 20 ans dans le droit pénal des affaires et financiers, le droit pénal général et le droit des médias (diffamation, vie privée, droit à l'image, Internet).

### **JULIETTE CHAPELLE** (*Chopelle Avocats*)

Accompagne et défend des sociétés, dirigeants, institutionnels en diffamation publique ou privée, injure publique ou privée, contestation de crime contre l'humanité, retrait de contenu sur Internet.

### **ANNE COUSIN** (*Hérald*)

Accompagne ses clients, en conseil comme en contentieux, sur des thématiques traitant à la fois de données personnelles, informatiques, responsabilité des hébergeurs, e-réputation.

### **DAVID DASSA-LE DEIST**

Est l'avocat habituel du Rassemblement National, de sa présidente et de ses élus depuis 2015 environ. Il défend aussi le Bloc identitaire ou la Ligue de défense juive (LDJ) devant les tribunaux.

### **MATHEU DAVY** (*Oria Media*)

Traite des litiges relatifs aux infractions de presse, droit à l'image et vie privée, et tous contentieux relatifs aux nouvelles technologies (recours, litiges...).

### **PIERRE-RANDOLPH DUFAY** (*PRD Avocats*)

Se distingue par son suivi rigoureux des dossiers, sa créativité juridique, son expertise en droit de la presse et son acharnement à réussir les dossiers confiés notamment en droit de la diffamation.

### **JEAN-YVES DUPEUX** (*Lussan / Société d'Avocats*)

Est reconnu incontournable en droit de la presse, excellent en droit pénal des affaires et à forte notoriété en droit de l'édition. Il est Président de l'Association des Avocats Praticiens du droit de la Presse.

### **JEAN ENNOCHI**

Est expert en droit de la presse. Il a défendu des personnalités politiques et des acteurs, notamment dans des affaires médiatisées menées contre une chaîne privée de télévision.

### **ARMELLE FOURLON**

Intervient auprès de clients, aussi bien français qu'internationaux, du secteur des médias, des loisirs et de la communication.

### **SABRINA GOLDMAN** (*Goldman Avocats*)

Intervient dans tous les secteurs du droit de la presse, de l'édition, du droit à l'image, et du respect de la vie privée, pour tous les médias de presse écrite, audiovisuelle et internet.

### **LÉA FORESTIER** (*Forestier Avocats*)

Exerce essentiellement son activité dans les domaines du droit des affaires, de la communication et de la propriété littéraire et artistique. Elle intervient également en droit de la presse.

### **RENAUD LE GUHENNEC** (*Nomand et Associés*)

Défend et conseille les clients du cabinet en droit de la presse, des médias et des technologies de l'information, propriété intellectuelle, droit pénal, droit commercial et droit de la concurrence.

### **ELSA HUISMAN** (*fondatrice du Cabinet III*)

Conseille à la fois des groupes audiovisuels et des producteurs indépendants dans le cadre de leurs activités régulières ou de restructuration et de croissance, avec une pratique particulièrement développée à l'international.

### **FRANÇOIS ILLOUZ** (*ILLOUZ AVOCATS*)

Est spécialiste en propriété intellectuelle et industrielle (marques, copyrights, dessins) dans le domaine du droit du marché de l'art, des spectacles et de l'organisation événementielle, ainsi qu'en droit des nouvelles technologies et de la communication (media, communication électronique, droit des données personnelles, opérateurs télécoms, fournisseurs d'accès internet).

### **RICHARD MALKA**

Est expert en droit de la presse. Il est intervenu sur les débats de société les plus sensibles de ces dernières années, dans des affaires politiques et, régulièrement, en défense de la liberté d'expression, de la laïcité et de la vie privée.

### **CLARA MASSIS DE SOLERE**

Pratique le droit de la presse depuis près de 20 ans. Elle a monté son cabinet dédié au droit de la communication et a surtout développé la défense de l'e-réputation et le droit pénal numérique.

### **MARIE MERCIER** (*Première Ligne Paris et Genève*)

Intervient depuis 20 ans en matière de protection de la vie privée et des libertés individuelles, loi de 1881 et propriété littéraire et artistique, en contentieux comme en conseil, auprès d'une clientèle française et internationale.

### **LAURENT MERLET** (*Artlaw*)

Est avocat depuis 1990. Il a exercé aux côtés de Georges Kiejman puis fondé le Cabinet JBLM Avocats avec Josée-Anne Bénazéraf, tous deux ayant ensuite rejoint Artlaw.

### **BAPTISTE NICAUD**

Intervient dans de nombreux domaines qui relèvent du droit pénal, en particulier le droit pénal de la presse, de la propriété intellectuelle, du droit civil, des conseils et contentieux relevant de la protection du droit européen des droits de l'homme.

### **JOHANNA PREVOST**

Intervient en droit de la presse et des médias dans les cas de contentieux de diffamation, dénigrement, concurrence déloyale, atteinte à la vie privée ou au droit à l'image.





**JIM MICHEL-GABRIEL**  
Avocat au Barreau de Paris

4 carrefour de l'Odéon  
75006 - PARIS  
Tél. : +33 (0)1 44 32 08 00  
Mail :  
secretariat@jimmichel-gabrielavocat.com  
Site Web : jimmichel-gabrielavocat.com

Le Cabinet Jim MICHEL-GABRIEL est reconnu parmi les meilleurs cabinets en Droit des Médias et en Droit de la Propriété Intellectuelle (Musique, Cinéma, Marque/Luxe, Edition, Audiovisuel, Presse).  
Fort d'expériences au sein de Directions Juridiques de grandes entreprises du secteur de l'Audiovisuel (Musique et Cinéma/TV), Maître JIM MICHEL-GABRIEL met à disposition de ses clients ses années d'Expertise tant en conseil qu'en contentieux.  
Il est également membre de l'Association des Praticiens du Droit des Marques et des Dessins et modèles (APRAM).  
M<sup>e</sup> Jim MICHEL-GABRIEL est titulaire du Certificat de Spécialiste en Droit de la Propriété Intellectuelle et Avocat Mandataire d'Artistes et d'Auteurs.



**MAÎTRE JULIEN AYOUN**

19 boulevard Arthur Michaud  
13015 Marseille  
Tél. : 04 84 25 40 91  
Mail : julien.ayoun@provence-avocats.com  
Site Web : www.avocat-marseille-ayoun.com

Maître Julien AYOUN, fondateur du réseau Provence Avocats, assiste et conseille les entrepreneurs, créateurs et propriétaires devant le tribunal de commerce et le tribunal judiciaire de Marseille notamment en droit des affaires (avec des compétences spécifiques en matière d'indemnisation des pertes d'exploitation), droit immobilier et droit de la propriété intellectuelle.  
Le Cabinet a également une expertise reconnue en droit de la presse et en protection du droit à l'image plus généralement dans toutes les problématiques d'atteinte au droit à la vie privée et à la réputation (dénigrement, diffamation, droit de réponse).

**LUSSAN** SOCIÉTÉ D'AVOCATS

**MAÎTRE JEAN-YVES DUPEUX -  
MAÎTRE NICOLAS BENOIT**

282 boulevard Saint Germain  
75007 Paris  
Tél. : 01 49 54 90 00  
Fax. : 01 49 54 90 01  
Mail : jy.dupeux@lussan.com - nicolas.benoit@lussan.com  
Site Web : www.lussan.com

Reconnus incontournables en droit de la presse, Jean-Yves DUPEUX et Nicolas BENOIT, dirigent le département MEDIA LAW / IP-IT du cabinet LUSSAN.  
Tous deux enseignants et auteurs de nombreuses chroniques, le premier excelle en droit pénal des affaires et a une très forte notoriété en droit de l'édition et le second, expert en e-réputation, maîtrise toutes les



**MASSIS DE SOLÈRE AVOCATS**

4 rue Piccini  
75116 Paris  
Tél. : 01 84 25 15 95  
Fax : 01 83 62 77 98  
Mail : contact@massisdesolere.com  
Site Web : www.massisdesolere.com

Le cabinet Massis de Solère Avocats est distingué depuis de nombreuses années parmi les avocats à forte notoriété en droit de la presse.

Il a également développé une expertise reconnue en matière de défense de l'E-réputation ainsi qu'en droit pénal du numérique, étant l'auteur de diverses publications sur ces sujets.

En outre, le cabinet réunit des avocats spécialisés en droit de la propriété intellectuelle et industrielle, du numérique et de l'audiovisuel afin d'offrir une expertise globale sur les problématiques liées aux médias, au numérique, à la cybercriminalité et à la création.



**PEPITES AVOCATS**

184 Boulevard Haussmann  
75008 Paris  
Tél. : 01 45 62 04 08  
Mail : office@pepitesavocats.com  
Site Web : www.pepitesavocats.com

De l'idée à la donnée : nous accompagnons tous les projets reposant sur des créations, des données ou tout autre actif immatériel. Véritable conseil stratégique, nous nous positionnons comme un levier d'actions et un producteur de valeur. Notre expertise dans des secteurs de niche nous permet de répondre à toutes les problématiques liées au numérique, à l'innovation et à la création.

protection des données personnelles - droit du numérique et droit des médias  
Propriété intellectuelle et industrielle  
Ice et Audrey mettent tout en œuvre pour répondre de manière pragmatique et proactive à vos besoins.



**PREMIERE LIGNE AVOCATS**

rue Scheffer  
75116 Paris  
Tél. : +33 (0)1 84 79 46 10  
Mail : avocats@plavocats.com  
Site Web : http://www.plavocats.com

Maître Marie Mercier est membre du Barreau de Paris, depuis 2001, et inscrite sur la liste des avocats étrangers du Barreau de Genève depuis 2007.

elle intervient en droit de la presse et en droit de la propriété intellectuelle.

elle exerce également une activité de Bono pour une association de lutte contre le racisme, et enseigne dans un master spécialisé.

Le cabinet accompagne ses clients sur toutes les questions liées à la vie de l'entreprise et des affaires. Il a tout particulièrement développé son activité autour de toutes les problématiques liées au commerce.